



**RANSON**

**RANSON NV**

Generaal Deprezstraat 4 - 8530 Harelbeke - Belgium

T +32 56 23 70 70 / F +32 56 20 35 69 / E info@ranson.be

IBAN BE15 4627 2456 4130 / BIC KREDBEBB

BTW/TVA/VAT BE 0415.042.808

## Spécification produit

N°Article	Description	Date	Version
00006212	X5K SUCRE NEIGE ATLAS RSPO SG	11/10/2021	7

## Déscription produit

### SUCRE NEIGE

Ingrédient	Pour cent	Fonction	E-num	Pays	Origine	variété
sucre				Belgique	betterave sucrière	
amidon de BLÉ				France	BLÉ	
graisse végétal (non-hydrogéné)				Indonesie / Malaisie / Papoea Nouvelle Guinea	palme (RSPO-SG)	

## Données physico-chimiques

Description	Minimum	Maximum	Unité
Matiere seche	97		%
Densité	650	710	kg/l
calibre		10	% >500 µm
point de fusion	35	38	°C

## Valeurs nutritives

Pour 100 g

<b>Valeurs nutritives (kJ)</b>	1 772.00	<b>Magnesium (mg)</b>	
<b>Valeurs nutritives (kcal)</b>	419.00	<b>Phosphore (mg)</b>	
<b>Totaux protéines (g)</b>		<b>lode (mg)</b>	
<b>Protéines de lait (g)</b>		<b>Fer (mg)</b>	
<b>Totaux carbohydrates (g)</b>	91.20	<b>Zinc (mg)</b>	
<b>dont sucres(mono+disaccharides) (g)</b>	74.00		

dont sucres ajouter (g)		VITAMINE A retinol (µg)	
dont polyols (g)		VITAMINE B1 thiamine (µg)	
dont amidon (g)	17.20	VITAMINE B2 riboflavine (µg)	
Totaux lipides (g)	6.00	VITAMINE B3/PP niacine/nicotin (µg)	
dont acides gras saturés (g)	5.50	VITAMINE B5 acide pantothe (µg)	
dont acides mono-insaturés (g)	0.40	VITAMINE C acide ascorbique (µg)	
dont acides poly-insaturés (g)	0.10	VITAMINE D calciferon (µg)	
dont acides gras trans totaux (g)	0.10	VITAMINE E alfa-tocoferol (µg)	
dont cholestérol (mg)		VITAMINE H biotine (µg)	
Fibres alimentaires (g)		VITAMINE M acide folique (µg)	
Alcool (g)		Matière sèche de cacao dégraissé (g)	
Natrium (mg)	4.00	Matière sèche de cacao (g)	
Sel (g)	0.01	Matière sèche de lait (g)	
Potassium (mg)		Matière grasse de lait (g)	
Calcium (mg)		Lactose	

## Données microbiologiques

Paramètre	Objectif	Tolérance	Unité	Méthode
Levures		max. 10	cfu/g	
Moisissures		max. 10	cfu/g	
Germes totaux		max. 1000	cfu/g	

## Données organoleptiques

<b>Aspect visuel</b>	décoration blanche et fine à base de sucre glace, stable à la congélation
<b>Couleur</b>	blanc
<b>Goût</b>	typique, aucun goût étranger
<b>Odeur</b>	typique, aucune odeur étrangère

## Conservation

D.L.U.O. à la date de production	12 maanden / mois / months	
Température de conservation optimale	15 - 25°C	
Humidité relative optimale	< 75	% R.V.
Méthode d'indication D.L.U.O.	différentes possibilités	
Location indication D.L.U.O.	étiquette OU sur sac OU sur boîte	
Méthode indication numéro de lot	différentes possibilités	
Location indication numéro de lot	étiquette OU sur sac OU sur boîte	

--

## Emballage

			Emballage primaire	Emballage secondaire	Emballage tertiaire
Type			sac papier		Europalette
Dimension	Longueur	/ cm	20.00		120.00

	Largeur	/ cm	10.00		80.00
	Hauteur	/ cm	45.00		14.40
Poids	kg		0.080		18.000
Matériaux			papier + PP		bois

Nombres d'emballages primaires / emballage secondaire	
---	--

Nombre d'emballages secondaires / couche type 1	16.00
Nombre de couches type 1 / palette	9.00

Nombre d'emballages secondaires / couche type 2	6.00
Nombre de couches type 2 / palette	1.00

Nombres d'emballages primaires / palette	150.00
Nombres d'emballages secondaires / palette	150.00

--

## Unité

Poids nets / unité	5.00	kg
Nombres d'unité	1.00	
"e" applicable		
Applicable à	par emballage primaire	

## Déclaration O.G.M.

Au meilleur de nos connaissances et à base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit ne contient aucun ingrédient provenant d'OGM, conformément au règlement n° 1829/2003/CE et 1830/2003/CE. Le produit ne doit pas être étiqueté comme OGM.

## Déclaration ionisation

Au meilleur de nos connaissances et à base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit et les ingrédients de ce produit ne sont pas traités avec aucune forme de irradiation/ionisation.

## Déclarations légales

--

**ALLERGÈNES** : Les contaminations croisées sont examinées dans les plans HACCP. Des actions préventives sont prises pour éviter au maximum les contaminations croisées durant la production par des instructions strictes de nettoyage, formation de personnel, etc. (852/2004/CE et amendements).

Définitions dans la liste d'allergènes: "+"= présent ; "-"= absence.

Signification en colonne contamination croisée : "+"= traces possibles présentes ; "-"= absence.

**VALEURS NUTRITIVES** : Ranson NV est conscient de l'importance de fournir des informations nutritionnelles correctes des produits. Toutes les données nutritionnelles sont calculées et arrondies automatiquement par notre système de gestion des spécifications sur base des informations reçues de nos fournisseurs. Nous nous gardons le droit de mettre à jour ou d'accorder ces données à base d'informations communiquées par nos fournisseurs et/ou changements dans la table de compositions des aliments. Par la présence des ingrédients naturels les valeurs nutritives peuvent varier.

**DÉCLARATION CONFORMITÉ LÉGALE** : Ce produit est en conformité avec la législation européenne actuelle.

**DÉCLARATION CONTAMINANTS**: Au meilleur de nos connaissances et sur base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit est en conformité aux réglementations européennes concernant les contaminants (inclus les métaux lourds, les pesticides, les mycotoxines, etc.).

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ** : L'emballage primaire est en conformité avec toutes les législations Belges et européennes (1935/2004/CE, 2011/10/CE, 2023/2006/EC,...).

Le produit (et les ingrédients) ne contient pas de nanomatériaux

L'origine géographique est toujours indicative et est donnée sur la base de nos connaissances actuelles. Les pays d'origine peuvent changer en fonction de la disponibilité sur le marché mondial.

## Plan d'analyse

Paramètre	Fréquence
info disponible sur demande	

## Mode d'emploi

Stable à la congélation/Décongélation.

## Allergènes

Nr	Code	Gs1Code	Nom	Valeur	Contamination croisée
	1.1	UW	Blé	+	+
2	1.2	NR	Seigle	-	-
3	1.3	GB	Orge	-	-

4	1.4	GO	Avoine	-	-
5	1.5	GS	ÉPAUTRE	-	-
6	1.6	GK	Blé Khorasan	-	-
7	1.0	AW	glutes	+	+
	2.0	AC	Crustacés	-	-
9	3.0	AE	OEuf	-	-
10	4.0	AF	Poissons	-	-
11	5.0	AP	Arachides/ cacahuètes	-	-
12	6.0	AY	Soja	-	-
13	7.0	AM	Lait de vache	-	-
14	8.1	SA	Amandes	-	-
15	8.2	SH	Noisettes	-	-
16	8.3	SW	Noix	-	-
17	8.4	SC	Noix de cajou	-	-
18	8.5	SP	Noix de pécan	-	-
19	8.6	SR	Noix du Brésil	-	-
20	8.7	ST	Pistaches	-	-
21	8.8	SM	Noix de Macadamia et noix du Queens	-	-
22	8.0	AN	Fruits à cocques	-	-
23	9.0	BC	Céleri	-	-
24	10.0	BM	Moutarde	-	-
25	11.0	cendre	Graines de sésame	-	-
26	12.0	AU	Dioxyde de soufre et sulfites	-	-
27	13.0	NL	Lupin	-	-
28	14.0	UM	Mollusques	-	-
29	20.0	ML	Lactose	-	-
30	21.0	NC	Cacao	-	-
31	22.0	MG	Glutamate (E620 – E625)	-	-
32	23.0	MK	Poulet	-	-
33	24.0	NK	Coriandre	-	-
34	25.0	NM	Mais	-	-
35	26.0	NP	Légumineuse	-	-
36	27.0	MC	Boeuf	-	-
37	28.0	MP	Porc	-	-
38	29.0	NW	Carotte	-	-

La fiche ci-dessus a été établie avec les plus grands soins et comporte les renseignements les plus précis, les plus correctes et les plus complets disponible au moment de l'impression de celle-ci. Néanmoins Ranson NV ne peut pas être rendu responsable pour la justesse totale et l'intégralité totale de cette fiche technique. Cette fiche technique a été établie pour vous sur base strictement confidentielle. Par conséquent, elle ne peut être copiée ni être répandue sans autorisation préalable par la Société RANSON S.A.. Pour les produits réemballés par vos soins, les données reprises ci-dessus ne sont plus valables après ouverture des emballages de la Société RANSON S.A..